

Ecole élémentaire Pierre Brossolette  
13 rue Lucien Manès  
91330 Yerres  
Tél. : 01 69 48 91 31  
Fax : 01 69 48 32 94  
e-mail : [elem.brossolette.yerres@ecoles91.ac-versailles.fr](mailto:elem.brossolette.yerres@ecoles91.ac-versailles.fr)

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 24 Octobre 2008

**Etaient présents :** M. Aymes (directeur), et Mmes Rigoli, Lanchas, Monnet, Garnier, Delbast, Kerbiriou, Charrier, Melle Basile, M. Nicolas (enseignants), Mme Poblet (enseignante ZIL rattachée à l'école)

Mme Jallon (psychologue de l'Education Nationale)

Mme Fontanieu, M. Piraux (représentants de la municipalité)

Mme Bertrand (Yerres Loisirs)

Mmes Chaylard, Mme Mathieu, Mme Roy, Mme Blanche (PEEP)

Mmes Bonnin, Mme Assouli, Mme Anglo, Mme Ermine, M. Monneron (FCPE)

### Travaux et relations avec la mairie

**Tremplin :** M. Aymes répète une nouvelle fois, que la gestion du Tremplin est totalement indépendante de l'école et des enseignants. Toute absence, accident, ou autre souci doit être traité avec Yerres Loisirs. Mme Bertrand déclare que les activités du Tremplin existent depuis 4 ans et que cela se passe bien. Cependant, se pose le problème des enfants absents au moment de l'appel des animateurs. Les Fédérations de parents déclarent qu'il faut sensibiliser les familles pour qu'elles préviennent elles-mêmes Yerres Loisirs de l'absence de leur enfant.

Mme Bertrand évoque le cas d'un enfant sorti de l'école alors qu'il devait participer à l'activité Tremplin. M. Aymes propose l'idée qu'un animateur municipal passe de classe en classe le vendredi matin pour faire un premier appel de participation au Tremplin.

La PEEP évoque ensuite le cas d'un enfant blessé lors d'une activité du Tremplin, l'animateur n'avait pas les fiches de sécurité sur lui. La famille a pu être contactée grâce à une enseignante encore présente dans l'école qui a fourni les coordonnées à l'animateur.

### Travaux à prévoir

**Eclairage :** l'éclairage extérieur côté dojo et côté sortie de l'étude est à refaire de façon urgente.

**Piste du sautoir :** la réfection de la piste du sautoir n'a toujours pas eu lieu. M. Piraux annonce qu'il faut attendre sa budgétisation.

**Chauffage :** Encore une fois, nous avons eu des soucis de chauffage cette année.

M. Aymes signale qu'il n'y a officiellement pas de texte précisant une température minimale dans les écoles pour l'accueil des enfants mais que 14° voire 12° certains jours c'est inadmissible. Il précise cependant, que les enseignants sont eux, soumis au code du travail qui, selon l'article R232-6 stipule que « *la température ne doit pas être inférieure à 18 à 20° pour un travail physique léger position assise, 17 à 22° en position debout et 20 à 24° en position assise.* » Nous étions très loin de ces températures. M. Aymes demande à ce qu'une révision de la chaudière soit faite pendant l'été pour ne plus avoir de souci à l'allumage en septembre ou octobre. M. Piraux et Mme Fontanieu sont d'accord avec cette proposition.

**Ligne téléphonique :** M. Aymes déplore de nombreux soucis avec la ligne téléphonique de l'école et ce, depuis avril dernier. L'ensemble du réseau sera changé pendant les congés de la Toussaint et l'école ne devrait plus avoir de souci dans ce domaine.

**Grillage :** Le grillage a été réparé et changé par endroit à plusieurs reprises, mais il est régulièrement détérioré en dehors des heures scolaires.

**Stade :** Depuis le début de l'année, de nombreuses dégradations sont constatées : grillage, filet des buts, panneaux de basket cassés, tags en tout genre, bouteilles d'alcool et débris de verre retrouvés après les jours de congés. M. Aymes demande à la mairie de trouver rapidement une solution pour que les personnes qui utilisent ce stade en dehors des heures scolaires soient plus respectueuses.

Il serait souhaitable que la police municipale passe de temps en temps et que le gardien fasse un tour le mercredi et le dimanche soir afin de vérifier si des bouteilles ou autres déchets ne jonchent pas le sol du stade, de façon à ce que les enfants puissent y évoluer en toute sécurité sur le temps scolaire.

**Gardiennage :** M. Aymes demande à ce que les clefs de l'école ne soient pas confiées à des gens extérieurs lorsque le gardien est absent. Il est anormal que les clefs et le code de l'alarme de l'école soient confiés à des personnes étrangères à l'école ou aux services techniques.

M. Aymes souhaite être informé des noms des personnes mandatées.

**Rénovation de l'école :** M. Aymes demande à la mairie où en est le projet de rénovation de l'école. Des concertations entre les enseignants, les fédérations de parents et la mairie étaient prévues courant 2008. Mme Fontanieu, annonce qu'en termes de planification, ces concertations sont pour le moment suspendues et que l'ensemble des personnes concernées sera averti de leur programmation.

**Commission de menus :** les fédérations de parents signalent aux représentants de la municipalité qu'elles n'ont pas été prévenues de la date de la dernière commission des menus.

## **Vie de l'école**

### **Règlement intérieur**

Pas de modification cette année, l'article sur les samedis matins a été barré, suite aux modifications ministérielles. Le règlement intérieur est accepté à l'unanimité par le conseil d'école.

**Décharge de direction :** M. Aymes est déchargé le lundi et le jeudi.

**Projet « école et cinéma » :** L'école a dans son projet d'école, un volet culturel en rapport avec le cinéma. Une initiative de l'éducation nationale proposait de montrer plusieurs films aux enfants via le projet « école et cinéma ». L'école ne pouvant financer ce projet (2 euros par enfant et par film soit 1500 euros pour l'école pour l'année) M. Aymes avait demandé une aide financière à la mairie.

Cette aide a été refusée, par conséquent l'école n'a pu donner suite à son intention de participer à ce projet. M. Aymes a d'ores et déjà fait une demande de financement pour l'année prochaine et espère que la mairie pourra soutenir l'école en tout ou partie.

Mme Fontanieu indique aux enseignants de se rapprocher de la communauté de communes, et se propose d'appuyer la demande de subvention. L'équipe enseignante remercie Mme Fontanieu pour sa proposition de prêt de DVD à l'école.

**Classe de découverte :** Les CM1 devraient partir du 3 au 10 mars prochain, dans les Vosges, pour une classe de découverte à dominante ski alpin et découverte du milieu montagnard vosgien. Les enseignants de CM2 sont en cours d'étude pour un projet de 2 à 3 jours sur le domaine de Buthiers (77) avec activités acrobanches et orientation. La mise en place de ce projet ne se fera qu'avec l'accord des familles.

La FCPE remercie les enseignants de CM1 pour la mise en place de la classe de neige, et les enseignants de CM2 pour l'organisation de leur mini séjour à Buthiers.

**Bilan de la rentrée :** 10 classes et 241 enfants.

M. Aymes signale que, pour la rentrée prochaine, la balance entre l'arrivée des GS et le départ des CM2 n'est pas favorable et que nous risquons la fermeture d'une classe ce qui impliquerait des doubles niveaux chargés, la décharge de direction réduite à 1 journée et la suppression de plusieurs choses mises en place pendant les journées de décharge de la direction comme par exemple un atelier informatique pour les CP.

M. Aymes demande à la municipalité d'être très vigilante en ce qui concerne les dérogations pour la rentrée prochaine.

### **Langues vivantes :**

**Anglais :** L'enseignement de l'anglais se fait avec les enseignants de l'école qui sont habilités : Depuis octobre les CE1 ont une initiation à l'anglais conduite par Mme Delbast, elle effectue avec Mme Garnier un échange de service.

Les CE2 procèdent de la même façon avec Melle Basile (enseignante habilitée) et Mme Monnet.

Les CM1 et CM2 ont leurs enseignants habilités. A partir de cette année, il n'y a plus d'intervention d'assistante extérieure.

**Portugais, arabe :** Depuis le 21 octobre, un professeur d'arabe reçoit chaque mardi de 16h30 à 18h30 des enfants de toute la ville de Yerres.

Les cours de portugais ont repris début octobre chaque mercredi matin. M. Aymes demande à la municipalité qu'un budget soit prévu l'an prochain, pour l'achat de petits matériels et pour les ramettes de papier, car depuis l'année dernière c'est l'école qui fournit tout le matériel nécessaire à ces cours.

**Absences prolongées du week-end :** L'équipe enseignante tient à signaler et à déplorer le nombre accru d'absences pour cause de week-end prolongé. Cette année il n'y a plus école le samedi matin et

certaines familles font manquer à leur enfant l'école le vendredi après-midi et le lundi matin, quand ce n'est pas les deux journées entières...

**Aide personnalisée :** L'organisation et le fonctionnement de l'aide personnalisée demandée par le ministère fonctionnent très bien. 63 enfants participent à cette aide, soit la totalité des enfants proposés, toutes les familles ayant accepté cette aide supplémentaire encadrée par les enseignants de l'école. Chaque enfant est pris en charge par son enseignant. Les enseignants de CM2 décroissent pour cette première période.

L'équipe enseignante s'est arrangée, dans la mesure du possible, pour que les enfants déjeunant chez eux, participent à l'aide personnalisée sur les créneaux horaires 11h30/12h ou 13h/13h30.

Les enfants allant en soutien à 12h passent au self en priorité avec les CP.

L'équipe enseignante précise que pour cette première période, le bilan de cette aide personnalisée est bénéfique pour certains enfants. Mais elle note un état de fatigue de ces enfants accru en cette fin de période. Mme Fontanieu propose de faire un bilan en fin d'année.

**Piscine :** Hormis les CM1, par faute de créneau horaire, toutes les classes se rendront à la piscine cette année, les CP et les CE1 ont un cycle au cours du 1<sup>er</sup> trimestre et tout se passe bien.

**Exposition livres :** Une exposition de livres aura lieu du 17 au 21 novembre avec la librairie « Denis » de Montgeron. Les enfants iront consulter avec leur enseignant, les livres pendant la semaine et une vente aux familles sera organisée et gérée par l'équipe enseignante le vendredi 21 novembre de 16h30 à 19h.

Un pourcentage de la vente (9%) sera reversé à l'école sous forme de livres.

**Ateliers de Noël :** Comme l'an dernier, des ateliers de Noël seront organisés pour les enfants. Ils auront lieu le jeudi 18 décembre durant la matinée. Chaque enfant sera confié à un enseignant et fabriquera un objet en rapport avec Noël qu'il rapportera ensuite chez lui.

**Loto :** Vendredi 6 février soir.

**Fête de l'école :** Vendredi 26 juin de 16h30 à 21h30

**Carnaval :** L'équipe enseignante a décidé en conseil des maîtres de ne pas organiser de Carnaval cette année.

**Evaluations CE 1, CM2 :** Cette année les évaluations CE1 devraient avoir lieu aux alentours de Pâques et les évaluations CM2 fin janvier, début février.

**Le RASED :** Intervention de Mme Jallon psychologue scolaire afin de présenter le RASED.

Le RASED est composé de 6 personnes :

Une psychologue scolaire qui intervient sur les 16 écoles de Yerres.

Trois Maîtres E (dominante pédagogique : le maître E aide les enfants qui ont des difficultés dans le domaine des apprentissages)

Deux Maîtres G (le maître G aide les enfants qui ont des difficultés d'adaptation à l'école, qui sont inhibés ou agités, qui ont des problèmes pour « être élève »)

La psychologue scolaire intervient à la demande de l'enseignant ou des parents. L'autorisation des parents est nécessaire pour suivre l'enfant.

La PEEP demande si un enfant peut être suivi à la fois par le RASED et en aide personnalisée. Il est précisé qu'il n'y a pas de contradiction, le RASED intervenant sur des difficultés qui ne sont pas les mêmes que celles travaillées en aide personnalisée. Le RASED intervient en priorité au Cycle 2 cette année. Il devrait intervenir à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint pour 5 enfants de CE1 et 4 de CE2.

**Intervention sur les dangers d'internet pour les CM2 :**

Cette année encore, les CM2, comme l'ensemble des CM2 de la commune, assisteront à une animation financée par la PEEP autour des dangers d'Internet. Celle-ci est planifiée pour le 13 novembre après-midi au restaurant scolaire. Les enseignants de CM2 précisent qu'ils avaient trouvé cette intervention très intéressante et que les enfants y avaient appris de nombreuses choses.

M. Aymes remercie la PEEP pour la mise en place de cette animation.

**Elections :** Il y a eu 34% de participation aux élections des représentants de parents d'élèves, chiffre inférieur à celui de l'année précédente. 5 représentants de chaque fédération ont été élus.

La séance est levée à 20h35

Date du prochain conseil d'école : le 13 février 2009

La secrétaire de séance : Mme Kerbirou

Le Président du Conseil d'Ecole : M. Aymes